

# Opération de Développement Rural



## Commission Locale de Développement Rural



Séance n°11 du 13/03/2019





CLDR de Gembloux – Séance Plénière  
Le **13 mars 2019**, salle du Conseil communal, Hôtel de Ville  
Compte-rendu réunion n°11

Participants :

- Pour la **CLDR** (23) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ <b>Emmanuel DELSAUTE</b>	★ <b>Cécile BAUVIN</b>	★ <b>Damien EYLENBOSCH</b>
★ <b>Olivier LEPAGE</b>	★ <b>Fabien BOURDEAU</b>	★ <b>Philippe HENIN</b>
★ <b>Patrick DAICHE</b>	★ <b>Jean-Pol BURTEAU</b>	★ <b>Thierry KERVYN</b>
★ <b>Isabelle DELESTINNE-VANDY</b>	★ <b>Nicolas CLAESSENS</b>	★ <b>Bruno LAZARD</b>
★ <b>Sylvie CONROBERT</b>	★ <b>Nathalie CUNHA</b>	★ <b>Paul-Eric MOSSERAY</b>
★ <b>Valérie HAUTOT</b>	★ <b>Xavier DEMARETS</b>	★ <b>Delphine PAGE</b>
	★ <b>Joseph DERYCK</b>	★ <b>Jacqueline PARACHE</b>
	★ <b>Michel DE WAELE</b>	★ <b>Anne PISSOORT</b>
	★ <b>Jean-Paul DE WULF</b>	★ <b>Marie-Claire RINGLET</b>
	★ <b>Myriam DEWULF</b>	★ <b>Bernard SCHMIT</b>
	★ <b>Isabelle DULLAERT</b>	★ <b>Céline STÉPHENNE</b>
	★ <b>Jérémy D'HUYVETTER</b>	

- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent appui)

Excusés :

- Pour la **CLDR** (10) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ <b>Laurence NAZE</b>	★ <b>Eric BEKA</b>	★ <b>Fabian LOSANGE</b>
	★ <b>Benjamin BERGER</b>	★ <b>Bernadette STAPPAERTS</b>
	★ <b>Lucrece GARCIA d'HEYGERE</b>	★ <b>Françoise SCHILTZ</b>
	★ <b>Olivier GUILLITTE</b>	★ <b>Edith VAN MALCOTE</b>
	★ <b>Anny-Claire KUMS</b>	

Copie :

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à l'auteur du deuxième PCDR : le CREAT-UCL
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Simon De Paepe et Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation PPT FRW
- Annexe 2 – Présentation PPT Ville

Ordre du jour :

1. Accueil et introduction. Tour de table de présentation. Approbation du compte rendu du 17-10-2018
2. Avis de la CLDR sur les projets prioritaires
3. Rapport d'activités annuel 2018
4. Suivi du GA « Inventaire des besoins par village »
5. Divers

**1. Accueil et approbation du compte rendu du 17/10/2018**

E. DELSAUTE accueille les membres et introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour, ainsi que l'état d'avancement de l'approbation du PCDR. Le Pôle d'Aménagement du Territoire a remis un avis favorable sur le PCDR. Celui-ci est soumis à l'approbation du gouvernement wallon. Nous attendons sa signature.

J. VAN LIERDE passe à l'approbation du compte rendu de la dernière réunion.

**Le compte rendu du 17 octobre 2018 est approuvé.**

**2. Avis de la CLDR sur les projets prioritaires**

Pour rappel, un rapport annuel doit être rentré à la DGO3 avant le 31 mars. Il comprend l'état d'avancement du PCDR pour l'année qui précède ainsi que le programme de travail de l'année en cours (projets à enclencher) ainsi qu' une projection à trois ans des demandes de convention envisagées (sans engagement formel de la Commune). Cette programmation est annuelle et n'est pas figée.

Sur base des projets qui ont été le plus plébiscités par la CLDR lors de deux précédentes réunions (*qui visait à identifier la première demande de convention dans le PCDR*), et considérant qu'aucune fiche projet n'a été identifiée communément par la CLDR, la commune propose :

- D'établir un 'package' reprenant l'ensemble de ses projets comme prioritaires pour les trois prochaines années ;
- En fonction des opportunités et contraintes (administratives, droit de propriété, réunions avec les différents acteurs), d'engager la convention qui sera la plus opportune ;
- De proposer un équilibre entre les projets plus onéreux qui prennent souvent plus de temps à être réalisés et les projets plus légers économiquement qui peuvent être plus rapidement mis en place.

Les différentes fiches projet sont présentées, ainsi que les opportunités et contraintes rencontrées (voir présentation en annexe) :

- Fiche I.01 : Aménager la place de Sauvenière en un cœur de village
- Fiche I.02 : Aménager la place de Lonzée en un lieu de convivialité

- Fiche I.03 : Créer une maison multi-services à Bossière
- Fiche I.06 : Développer une vision globale de la vallée de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement
- Fiche I.09 : Créer et installer des panneaux « l'agriculture au fil des saisons »
- Fiche I.10 : Mettre en valeur les spécificités des villages comme facteurs d'identité globale

### Questions/Remarques

#### ❖ **Concernant l'aménagement de la place de Loncée en lieu de convivialité :**

- Les habitants de Loncée ne sont pas satisfaits du projet proposé dans la fiche tant en termes d'affectation que d'aménagement.
  - ↳ *Toute fiche projet fera l'objet d'une actualisation. A cet égard, la conception pourra être repensée avec la CLDR pour s'accorder avec les réels besoins et souhaits des Lonzinois.*

#### ❖ **Concernant la création d'une maison multi-services à Bossière :**

- Des précisions sont amenées sur le bâtiment qui serait aménagé.
  - ↳ *Il s'agit de l'ancienne école qui appartient actuellement aux Œuvres du doyenné et serait cédée à la commune ainsi que l'espace jardin à l'avant du bâtiment et le garage contigu au logement (dont le propriétaire reste les Œuvres du doyenné ainsi que pour la salle 'Basse Hollande'). Les aménagements proposés sont d'importance : 3 niveaux au lieu des 2 actuels, placement d'un ascenseur,... Enfin certains porteurs de projets sont déjà identifiés qui permettront le déploiement d'activités associatives, culturelles,...*

#### ❖ **Concernant la création d'une maison de la nature et de l'environnement :**

- Le parking n'a pas été prévu dans la fiche projet, dès lors le budget est sous-estimé.
  - ↳ *Des inconnues persistent quant aux possibilités de localisation du parking ainsi que pour l'affectation de l'ancien moulin qui est au Plan de Secteur en zone naturelle et nécessiterait donc une dérogation.*
  - ↳ *La fiche projet fera l'objet d'une actualisation lors de sa mise en œuvre. Le bureau d'études pourra proposer une implantation cohérente pour le parking et le budget pourra être actualisé à ce moment-là.*
- La commune prévoit l'actualisation de son Plan Communal de Mobilité.
  - ↳ *Celui-ci permettra entre autres de réfléchir globalement à la gestion du parking et d'amener potentiellement une réponse plus pertinente à la localisation du parking de la Maison de la Nature.*

#### ❖ **Concernant la création et l'installation des panneaux « l'agriculture au fil des saisons » :**

- ↳ *La création de la nouvelle Commission Agricole Communale (CAC) représente une belle opportunité pour la mise en place de ce projet qui pourrait être pensé*

*dans des réunions communes CLDR/CAC. Par ailleurs, c'est un projet qui concerne l'ensemble du territoire.*

❖ **Concernant la mise en valeur des spécificités des villages :**

↳ *La réalisation de ce projet permettra d'avoir rapidement une action directe sur l'ensemble des villages.*

❖ **La CLDR souhaite revoir les différentes fiches qui ne sont pas reprises dans le 'package' :**

- FP. 1.04 : Créer une maison rurale à Beuzet ;
- FP 1.05 : Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du bois de Grand-Leez ;
- FP. 1.07 : Optimiser le réseau de chemins et sentiers et tenir à jour l'Atlas ;
  - ↳ *Dans les faits, cette fiche est déjà en partie engagée (recensement communal, GA inventaires des besoins...) et est une fiche qui ne demande pas de grands moyens. Il s'agira d'y revenir ultérieurement.*
- FP 1.08 : Offrir une liaison alternative 'modes doux' entre Les Isnes et la gare de St-Denis Bovesse ;

↳ *Le SPW a le projet d'aménager une liaison sur la RN 912. Il faudra l'envisager en collaboration avec la commune de La Bruyère.*

❖ **Un membre de la CLDR propose d'intégrer dans le cahier des charges pour la désignation des bureaux d'études, des compétences sur les espaces 'génrés' (qui répondent autant à la gente féminine que masculine).**

↳ *Excellente idée, la commune en prend note et investiguera la possibilité d'intégrer ce critère de sélection dans le cahier des charges.*

❖ **Concernant la communication sur le PCDR et sur les différents projets :**

↳ *Un retour vers la population sur l'ensemble de l'opération de développement rural est prévu afin d'expliquer le processus et de présenter les différentes fiches projets.*

Suite aux discussions et aux différents points présentés :

- Le nouveau décret du développement rural prévoit que les projets de moins de 800.000 euros ne doivent plus faire l'objet d'un accord de principe de ministre et peuvent dès lors être plus rapidement 'activables' ;
- Certains projets présentent des difficultés administratives et nécessitent des rencontres préalables entre différents acteurs pour éclaircir des aspects du dossier (affectation, statut de la propriété, contrainte du Plan de Secteur) ;

**La CLDR par consensus propose d'identifier la fiche « I.01 : aménager la place de Sauvenière en un cœur de village » comme fiche prioritaire à réaliser en 2019 au sein de la planification trisannuelle reprenant les fiches 1.02, 1.03, 1.06, 1.09 et 1.10.**

**3. Rapport d'activités annuel 2018**

Le PCDR n'étant pas encore approuvé, le rapport d'activités annuel 2018 sera relativement court. Toutefois, un état des lieux des projets du premier PCDR doit être rendu. Voir présentation en annexe.

**Un membre de la CLDR propose de partager le rapport annuel sur le site communal.**

↳ *Très bonne idée. Une fois le rapport annuel validé, il sera communiqué sur le site internet communal ;*

#### **4. Suivi du GA « Inventaire des besoins par village »**

Simon De Paepe pour la FRW retrace les rétroactes de ce groupe d'action. Rappel des différentes étapes d'élaboration du PCDR avec recueil d'idées d'actions potentiellement réalisables dans le cadre d'un lot 0. Un GT spécial lot 0 a permis de dégager 9 actions souvent peu coûteuses issues de la dynamique de participation citoyenne et donc mobilisatrices pour des membres de la CLDR. L'inventaire est une des 9 actions retenues dans le lot 0.

Thierry Kervyn présente brièvement la démarche et le travail accompli d'inventaire villageois. Un constat est l'hétérogénéité des données recueillies mais qui donnent néanmoins une vision générale des besoins sur Gembloux. Le recensement des données s'est fait par des membres de la CLDR dans leur village et repris sous format Excel. Ce tableau reprend plus d'une centaine d'éléments qui peuvent être reportés sur une cartographie avec utilisation par tris interactifs. Il manque les villages d'Ernage mais Xavier s'en charge et de Lonzée pour lequel une récolte de données avait eu lieu mais qui n'a pas été enregistrée. Des habitants de Lonzée se proposent de refaire le recensement.

En termes d'exploitation des données recueillies, la FRW présente les 5 pistes d'action envisagées :

- Une action qui reprend les petits travaux, les interventions qui ne nécessitent pas de gros investissements (éléments à rafraîchir) comme certaines interventions sur des voiries, ... **Cette action pourrait être prise en charge par le service travaux de la Ville.**
- Une autre action concernerait les petits projets d'aménagement qui ne sont pas repris dans les fiches-projets du PCDR (éléments à réaménager, à créer) et qui feraient appel à d'autres financements que le Développement rural. **A engranger et à mettre en œuvre en fonction des appels à projet et autres financements.**

➔ Pour ces 2 pistes de suivi, la Ville et la FRW se rencontreront afin d'organiser les éléments recueillis.

- Une troisième piste d'action concerne la mobilité lente avec des itinéraires à réaliser, des tracés et tronçons dont il faudrait vérifier l'état et identifier les chaînons manquants. Une information complémentaire est le fait que la Ville a la volonté de réactualiser le plan intercommunal de mobilité et d'en faire un plan communal de mobilité. De même, le GRACQ a également mené un travail de récolte de données. **Il est intéressant de rassembler ces différents acteurs ainsi que la Ville dans un GT. Lors de la réunion du 18 février dernier relative au retour du GA, 9 membres se sont inscrits. Il est proposé aux membres de la CLDR (non-inscrits) de pouvoir rejoindre ce GT qui sera mis en place ultérieurement. 6 membres viennent compléter ce GT.**

- Une quatrième piste d'action concerne la réalisation d'un inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) comme des potales, des calvaires, des fontaines, des pompes, des portiques, des tourniquets, des arbres remarquables, ...

Un appel à projet du Ministre du Patrimoine a été lancé qui concerne le recensement et la publication/valorisation du petit patrimoine. 25 communes seront retenues en mai et recevront 10 000€ max.

**La Ville a rentré sa candidature et associé aux membres de la CLDR preneurs de la démarche l'Office du tourisme et le Cercle Art et Histoire. Toujours dans le cadre de la réunion du 18 février dernier relative au retour du GA, 9 membres se sont inscrits. Il est à nouveau proposé aux membres de la CLDR (non-inscrits) de pouvoir rejoindre ce GT qui sera mis en place ultérieurement. 3 membres viennent compléter ce GT.**

- La cinquième et dernière piste d'action consiste en un listing qui reprend les commerces, les activités de services, les indépendants qui témoignent d'une certaine dynamique de la vie locale villageoise et qui donnent envie de s'établir ou de rester sur la commune. **Un GT va également se mettre en place pour organiser ce répertoire, réfléchir à sa communication et à son utilisation. Appel est aussi lancé pour rejoindre ce GT qui comprend à ce jour 7 membres.**

Et pour terminer le suivi du groupe d'action, Xavier Demarets présente brièvement l'utilisation d'un outil cartographique au départ du géo portail du SPW. Cet outil est accessible gratuitement et sans publicité. Un autre atout est le fait que la Région wallonne a l'obligation d'actualiser les photos aériennes chaque année.

**Xavier Demarets propose d'organiser pour les membres de la CLDR qui le souhaitent une formation de 1h30 à 2h à cette manipulation. La rencontre aura lieu à l'hôtel de ville, la date reste à convenir. Les personnes intéressées devront se munir d'un PC portable ou d'une tablette avec écran relativement grand. 14 membres sont intéressés par cette mini formation.**

## 5. Divers

- Il est proposé de pouvoir travailler en partenariat PCDR/PCDN (plan communal de développement de la nature) sur certains projets en lien avec l'environnement et la nature.

Cette proposition est très intéressante et rencontre les objectifs du PCDR.

- Un membre pose la question de pouvoir en tant que village et/ou associatif répondre à des appels à projet en renseignant la commune comme caution ?  
C'est tout à fait possible pour autant que le dossier fasse l'objet d'un point au Collège qui doit donner son aval.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Jocelyne VAN LIERDE & Simon DE PAEPE